



SDIS SAVOIE et HAUTE SAVOIE



Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

Réunion annuelle GIRN – SDA
Lundi 22 Novembre 2021 - Barcelonnette

Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels



L'adaptation de la réponse capacitaire suivant des standards internationaux :

■ ■ Sous l'égide de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de Gestion de Crise, les SDIS de la Savoie et de la Haute-Savoie se sont inscrits en 2018 dans un processus international de certification d'un module de recherche et de sauvetage en milieu urbain

■ ■ cette équipe, une fois accréditée en juin 2020, répondra aux standards de l'Europe et de l'ONU (ERCC et BOARD INSARAG)

■ ■ s'inscrire dans une gestion de crise d'ampleur qui impose des échanges internationaux

- ■■ Élever le niveau de la réponse opérationnelle par l'acquisition d'outils de gestion de crise.
- Le Maire, premier acteur de la gestion de crise pour une meilleure résilience des populations :
- Aux cotés des Maires en complément des services de l'État, le SDIS est un acteur incontournable pour conseiller, aider et accompagner la planification de la réponse opérationnelle face aux risques naturels.
- ■■ Communiquer avec les territoires pour un meilleur partage de l'approche de la gestion de crise et du retour d'expérience.
- ■■ Élargir l'approche de la gestion de crise suivant une logique transfrontalière.



- **Méthodologie :**

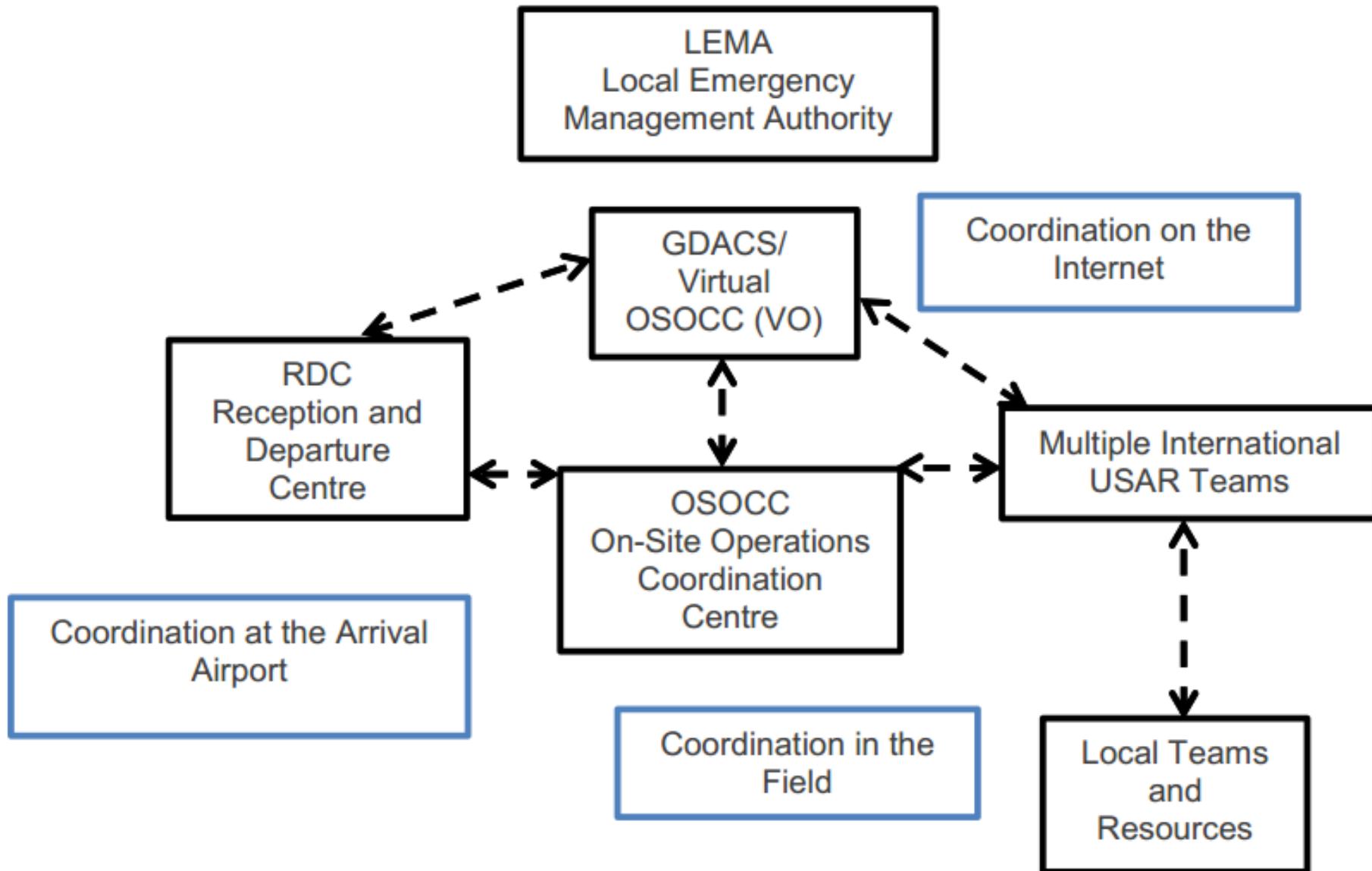
Suite aux nombreuses catastrophes naturelles, les différentes nations répondant aux demandes d'aides internationales ont eu la volonté d'améliorer, à Genève, l'efficacité des secours sur le théâtre opérationnel. 1991

Afin de coordonner les multiples acteurs sur le terrain, une doctrine fut créée, permettant à chacun de travailler en coordination avec les équipes présentes : INSARAG (International Search and Rescue Advisory Group)

*Ce format est aujourd'hui indispensable pour **permettre aux équipes spécialisées en sauvetage déblaiement de s'intégrer dans un dispositif international plus vaste. Il conditionne ainsi la capacité de projeter les équipes ou d'en accueillir.***



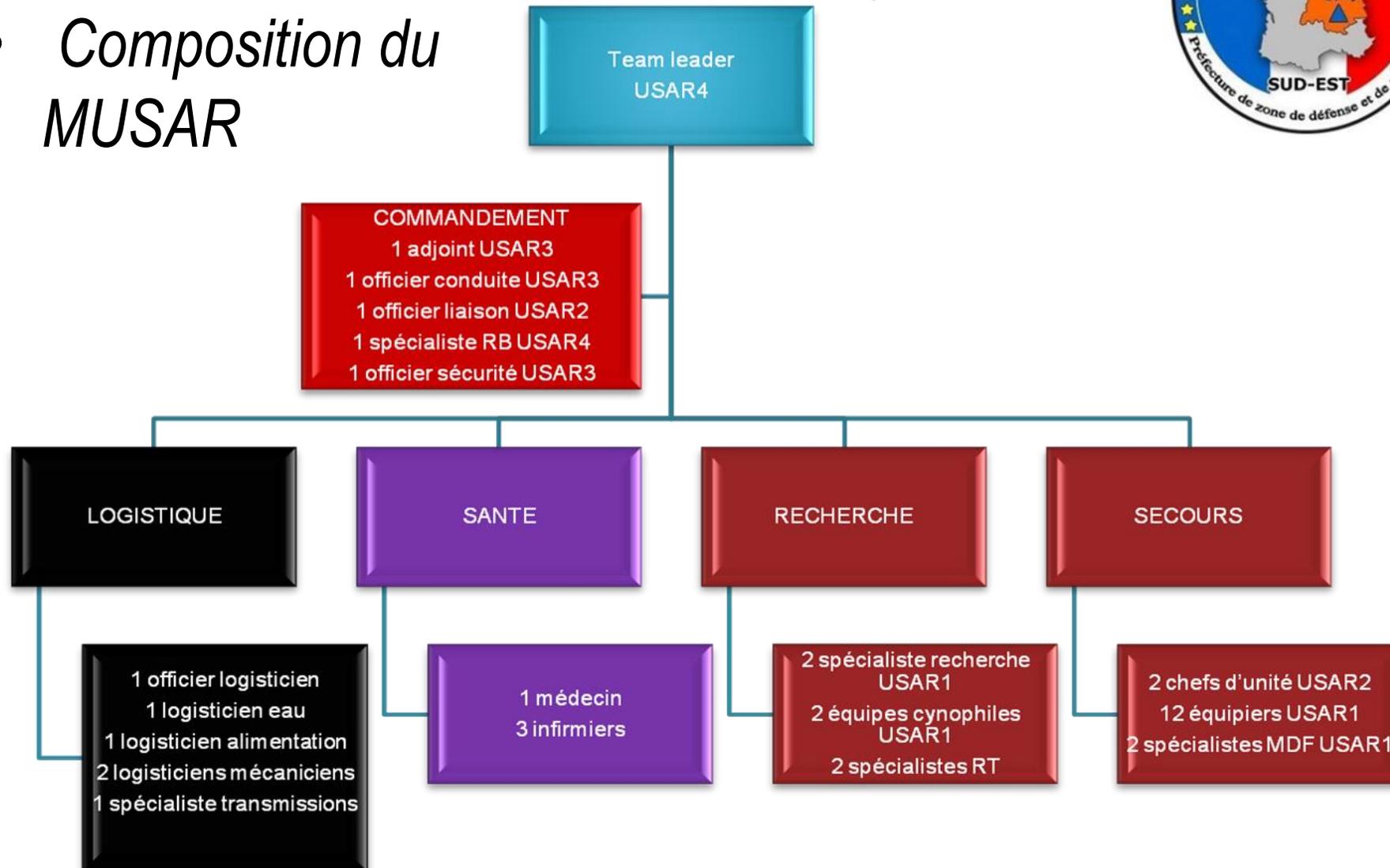
2.2 – Organisation particulière:





Plan d'actions 2018-2022

- *Composition du MUSAR*



	TEAM LEADER	Ref : FT 01
	Fonction 1 : UCC manager Fonction 2 : Chef du détachement MUSAR FRA-C	Mise à jour 27/07/19
Formations spécifiques : Anglais B2 – UCC – CMI / OPM		
Fonction 1 : UCC manager Binômeage : Liaison officer Localisation : UCC		
Missions : M1 : Définir le lieu d'implantation de l'UCC, en lien avec les autorités locales. M2 : Préparer l'engagement opérationnel et le soutien logistique des équipes internationales. M3 : Donner à l'autorité locale une visibilité permanente sur les opérations en cours.		
L'UCC est constituée de : - un chef : le TL - un adjoint : liaison officer - un officier information management : Info Mgmt - un officier opérations : operations officer - un officier logistique : logistics officer L'ensemble de ces personnes doivent être capables de s'exprimer et d'écrire sans difficulté en anglais opérationnel.		
Liste de tâches : M1 : Définir le lieu d'implantation, en lien avec le LEMA. <ul style="list-style-type: none"> déployer et définir le mode de fonctionnement général de l'UCC. M2 : Préparer l'engagement opérationnel et le soutien logistique des équipes internationales : <ul style="list-style-type: none"> assurer une étroite coopération avec le LEMA durant toutes les phases de l'opération. identifier les besoins prioritaires du LEMA (zones et populations impactées, risques primaires et secondaires, approche par secteur fonctionnel : USAR, santé, transport, communications, hébergement d'urgence, water purification etc..) ⇒ wide area assesment ASR1 préparer une stratégie d'intervention et de transmission aux équipes de relève (UNDAC/EUCPT) ; identifier les capacités, les missions et la disponibilité des ressources internationales (en lien avec le RDC) ; planifier les engagements des équipes (sectorisation et validation des choix par le LEMA) ; identifier les contacts locaux sur les futurs secteurs d'intervention ; identifier les lieux possibles pour la/les BoO ; 		

	MGO INSARAG	Ref : FP 11
		Mise à jour 06/10/2019
QUAND ? Dès la connaissance d'un événement		
QUOI ?	QUI ?	COMMENT ?
Information + demande autorisation d'engagement auprès des 2 DDSIS	Un cadre du MUSAR	Contact avec les 2 DDSIS
Enregistrement du MUSAR FRA-C sur VOISOC	Un cadre du MUSAR	Compléter la Team Factsheet
Mise en pré alerte MUSAR FRA-C	Un cadre du MUSAR	FP 12
Surveillance VOISOC	TL / DTL désignés	GDACS
Prise en compte des informations relatives au sinistre et au pays sinistré	DTL / LO / médecin chef force menante	VOISOC (Affected aera info)
Observations / commentaires :		
QUAND ? Pendant la PHASE de MOBILISATION		
QUOI ?	QUI ?	COMMENT ?
Déclenchement du MUSAR FRA-C	TL	FP 12
Rédaction de l'état de filiation	LO	FP 03
Rédaction de l'ordre d'opération	DTL	FP 12
Observations / commentaires :		
QUAND ? Pendant la PREPARATION DU DEPART		
QUOI ?	QUI ?	COMMENT ?
Préparation des personnels	Totalité du MUSAR FRA-C	Mémento FP 13
Formalités administratives des personnels	ADMIN OFFICER désigné	FT 25 + FP 14



Financement du Projet par les fonds Européens



Projet financé avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin



Projet financé avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin



Projet financé avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin



Projet financé avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin



Projet financé avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin





POIA

Le Programme Interrégional du Massif
des Alpes (POIA-FEDER)



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de
Développement Régional

**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Heure	N° action et fiche	Info donnée	Qui donne l'info théorique	Animateur concerné	Destinataire de l'info	Action attendue du Poste de Commandement Communal
15h00		La pluviométrie de ces dernières semaines est importante et s'est accentuée ces derniers jours. Un épisode orageux est annoncé. Le département de la Savoie est placé en vigilance orange Information GALA « Alerte Orange Pluie-Inondations » ?	GALA Préfecture	A définir	Numéros mentionnés dans GALA	<ul style="list-style-type: none"> - Les destinataires de l'information se concertent - Contact du Maire ou de l'élu de permanence (?) - Prise d'infos auprès de la surveillance terrain pour évaluer l'opportunité de déclencher le PCS
15h10	Fiche action n°1	Les indicateurs de vigilance glissement de terrain se dégradent	INRAE Géolithe	Dominique LAIGLE	Portable astreinte élus	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de l'appropriation nécessaire des outils de vigilances - Prise d'infos auprès de la surveillance terrain pour évaluer l'opportunité de déclencher le PCS
15h30		Une forte pluie s'est abattue sur la vallée. Un employé communal qui était sur le terrain informe qu'une coulée de boue est en train d'impacter le hameau des Verneys. La coulée de boue a passé le pont de la RD 902. Celle-ci est coupée à la circulation.	Employé communal	Thierry VOISINE	Portable astreinte élus	<ul style="list-style-type: none"> - Remontée d'information aux membres de la cellule de crise - Prise en compte de l'information dans l'évaluation de la situation - Consignes de vigilances, de sécurité et d'alerte de la population données à donner à l'employé communal ?
15h30		Plusieurs appels au CTA-CODIS d'habitants qui sont impactés par la lave torrentielle sur le hameau des Verneys. Engagement des moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> - VTU Valloire - VSAV Valloire - Merlin Valloire - USAR 73-74 : CESD Modane, 2 VTP73, 2VTP74, 3 SDE3 - Chef de groupe Modane - Chef de colonne Maurienne - VPC 	habitant		CTA CODIS	-
15h40		Les pompiers contactent le Maire pour demander le déclenchement du PCS et donnent rdv au Poste de Commandement Communal	Officier SP	PJ Gaubert	Portable Astreinte Elus	<ul style="list-style-type: none"> - Déclenchement du PCS et appel de la Préfecture - Armement du PCC
15h45		Le chef de colonne Maurienne se présente à Valloire avec son PC constitué	Officier SP	Thierry VOISINE	Merlin Valloire	-
16h00		La rambarde de la RD 902 a été emportée, les conduites sous le pont sont endommagées. Le radier sous le pont semble également endommagé. La probabilité d'une ou plusieurs vagues à venir est élevée.	Officier SP	PJ Gaubert	Le maire au PCC	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un périmètre de sécurité - Matérialisation de ce périmètre - Consignes d'évacuation ou de confinement adressées aux habitants de la zone concernée
16h10	Fiche action n°2	Une carte d'une EDD est communiquée au PCC.	SPM	Zélie GAHON	Direct Maire au PCC	<ul style="list-style-type: none"> - Le PC communal organise son action autour de cette cartographie - Le PCC détermine le nombre d'habitants concernés sur le secteur impacté
16h20		Un point de situation est fait avec un officier SP	Officier SP	PJ Gaubert	Direct Maire au PCC	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission du message de confinement ou d'évacuation à la population - Information de la situation auprès de TDL - préparation d'une salle et de moyens pour prendre en charge les personnes évacuées
16h25		1 officier SDE3 se présente au VPC. Un point de situation est effectué. Un premier bilan est établi : <ul style="list-style-type: none"> - 17 habitations concernées dont 3 de la résidence des Arolles - 1 personne disparue - 3 blessés légers - 1 blessés graves 	Officier SDE3	Willy PARIS	COS	-
16h30		Un habitant signale que la passerelle des Arolles a été emportée	habitant	A définir	Standard Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Signaler l'incident aux SP





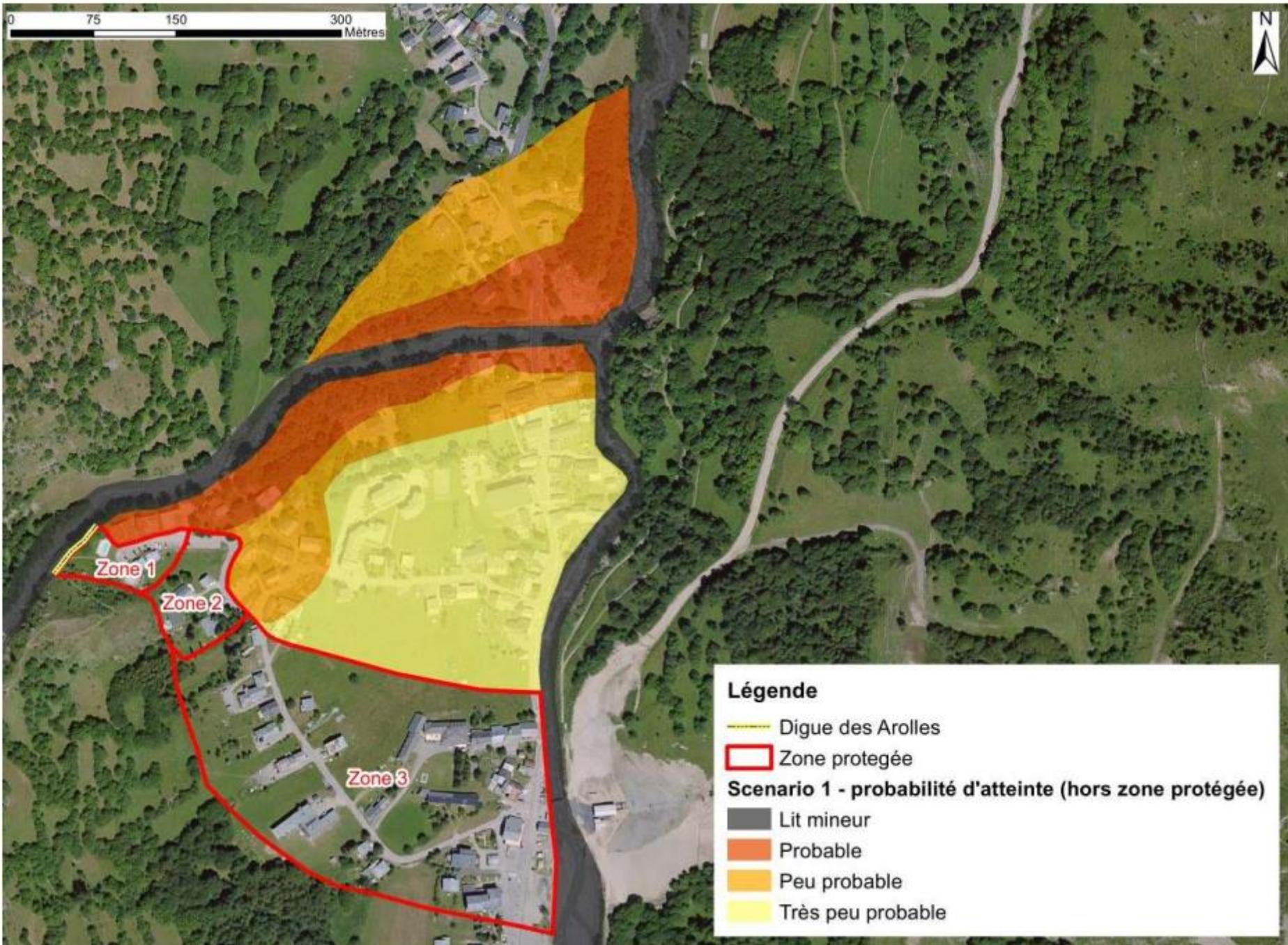


Figure 27 : Pont de la route départementale suite à la lave de 2006





0 75 150 300
Mètres





Débordement au droit des immeubles

Traces de laves sur la crête de digue

Digue des Arolles



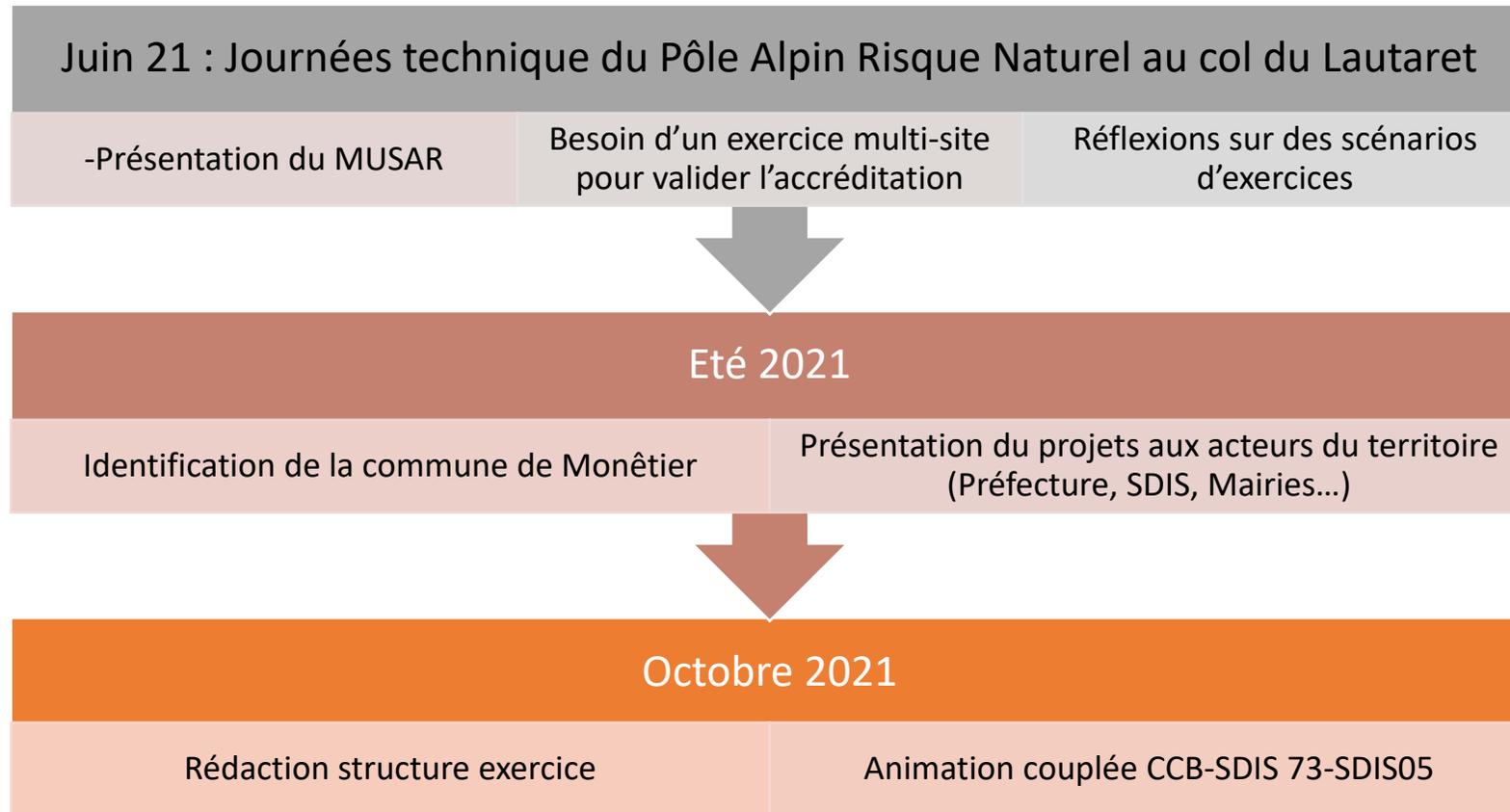


Exercice de crise Monêtier-les-Bains



Point de situation au PCC

Contexte



Présentation



- 10h-13h15 : Exercice opérationnel local à Valloire et Monêtier
 - Date supposée d'exercice : Samedi 5 août 2021
 - Horaire d'exercice décalé H+ 5 : 15h-18h15
- 13h15-14h – Retour à chaud de l'exercice opérationnel local à Valloire et Monêtier
- 15h30 – Présentation du module MUSAR à Valloire, hameau des Verneys
- 17h – Debriefing collectif de la journée à Valloire autour d'une collation.

Objectifs



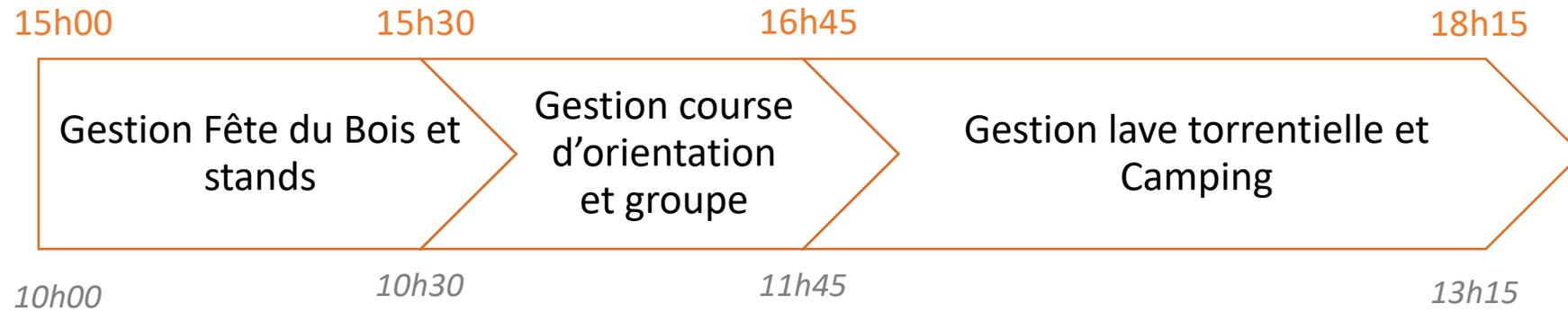
- Appropriation des Rôles
- Analyse prise de décision (DOS-RAC)
- Communication dans le PCC et vers l'extérieur
- Appropriation des outils

- *OPTION : Anticipation/aggravation potentielle*

Structure



Heure exercice

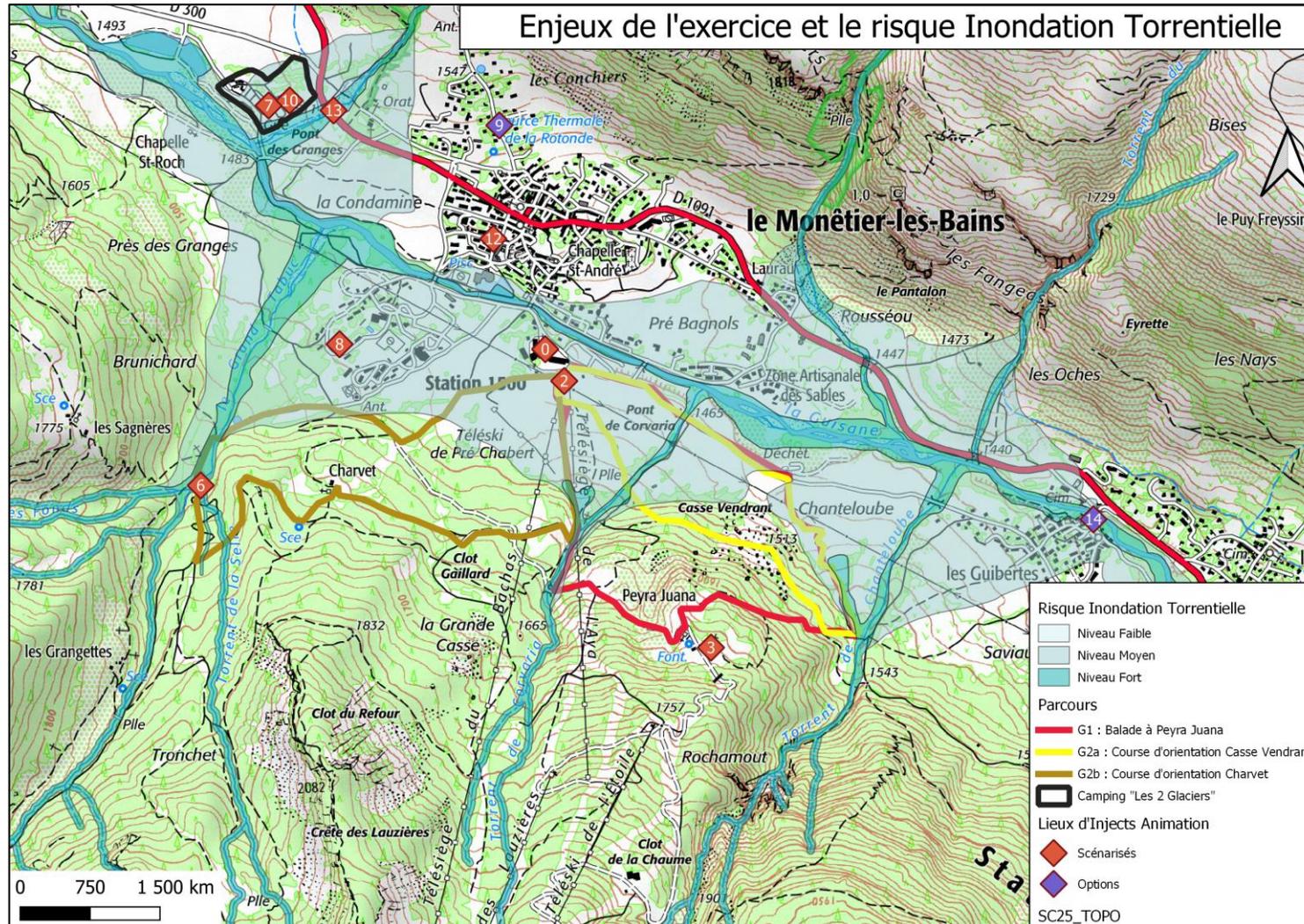


Heure Réelle

Quelques inject d'animation sont possibles en options à partir de 17h (12h) :

- Fiche 8 : Appel résidence de tourisme
- Fiche 9 : Ruissellement Conchiers
- Fiche 12 : Eau potable
- Fiche 14 : Retournement Raft

Enjeux



- 0** 15h : Fiche Anim 0 : Situation initiale, météo et Programme
- 15h10 : Fiche Anim 1 : responsable fête du bois
- 15h10 : Fiche Anim 1 bis : photo couleur du ciel
- 2** 15h20 : Fiche Anim 2 : Office du tourisme, parcours
- 3** 15h35 : Fiche Anim 3 : responsable OT, infos sur groupes
- 15h40 : Fiche Anim 4 : Appel pompiers
- 16h00 : Fiche Anim 5 : Météo Orange
- 16h00: Fiche Anim 5 bis : photo orage
- 6** 16h15 : Fiche Anim 6 : Point de situation pompiers

Organisation Animation

EXERCICE PCS – MONETIER LES BAINS

13 octobre 2021

Fiche animation 1

10h10
Heure réelle

15h10 – Information Stands

Animateur : Equipe Monétier 05 – Responsable de la fête du Bois

Transmission : PAR APPEL

Objectif : Demande d'information sur la suite de la fête

Information à donner :

[EXERCICE – EXERCICE - EXERCICE]

Avec le ciel menaçant et le vent, le groupe de musique s'inquiète pour la tenue du concert en extérieur, est-ce qu'il est prévu une salle de repli ?

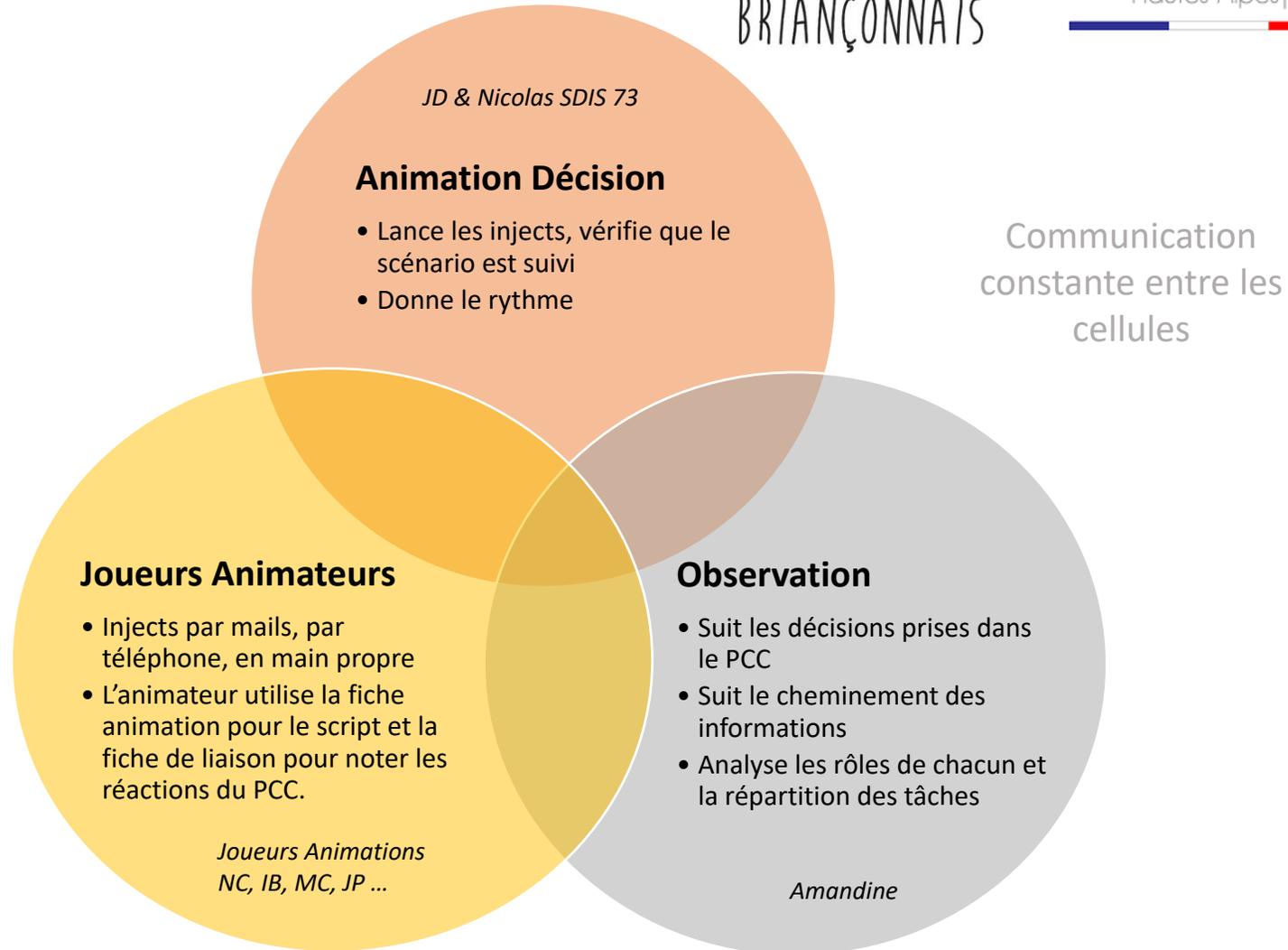
Les personnes qui tiennent les stands sont inquiets pour leur matériel

Résultats attendus :

- Décision de changement de lieu du concert ou non, repli des stands.
- Accompagnement par les ST du repli si décidé
- Une personne tient la main courante



Organisation Animation



RETEX



- ✓ Bonne appropriation de la situation et bonne coordination dans le PCC ainsi que vers l'extérieur

- Un plan d'action à court terme peut être envisagé concernant les points à améliorer :
 - Formation des différents acteurs du PCC aux outils disponibles et futurs et concernant la communication extérieur,
 - Réorganisation de la salle du conseil pour une meilleure polyvalence des usages.
 - Organisation de l'opérationnalité du PCS

RETEX

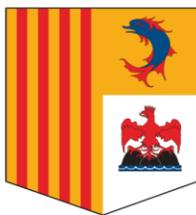


Phases Exercices	Phases	Actions principales pendant la phase				
		Maire	Responsable Actions Communales	Responsable Communication		
Phase 2	Au début de crise	<ul style="list-style-type: none"> o Déclencher le PCS et activer le PCC : <ul style="list-style-type: none"> - lorsqu'une personne seule ne peut plus faire face à la gestion de l'évènement - lorsque la collectivité doit alerter la population - lorsque la collectivité doit gérer des sinistrés, communiquer avec les médias ou fournir des moyens logistiques - sur ordre de la préfecture ou sur conseil des services de secours o Se rendre au PCC o Convoquer le RAC ainsi que les responsables de chaque cellule 	<ul style="list-style-type: none"> o Déclencher le PCC o Convoquer les membres du PCC o Prendre connaissance des fiches procédure 	<p>Phase 3</p> <p>Pendant la Crise</p> <ul style="list-style-type: none"> o Être en lien permanent avec la préfecture et le COS o Si le Préfet est DOS se rendre au Centre Opérationnel Départemental en préfecture ou au Poste de Commandement Opérationnel o Se rendre sur le terrain de la crise o Laisser la gestion du PCC au RAC o Rester en relation avec le RAC o S'assurer de l'exécution des décisions auprès du RAC et relancer le PCC en cas de besoin o S'assurer de l'exécution des décisions auprès du RAC et relancer le PCC en cas de besoin o Assurer la communication avec les médias (interdire formellement aux agents et aux élus de donner des informations aux médias) o Valider l'ensemble des décisions prises par le PCC ainsi que par les services de secours (uniquement si Maire = DOS) 	<ul style="list-style-type: none"> o Coordonner le PCC en appui du Maire o Définir toutes les modalités pour assurer le soutien de la population ou des sites en mobilisant les membres du PCC o Préparer les décisions pour anticiper les dommages éventuels prévisibles selon l'aléa, décisions de type : <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture d'urgence des sites en plein air ouverts au public - Préparation et ouverture des établissements d'accueil (salle polyvalente, gymnase...) - Coordination des opérations d'évacuation, mise à l'abri, confinement sur site protégé (écoles...) o Transmettre les ordres du DOS aux autres cellules o S'assurer de l'exécution des décisions et relancer les cellules en cas de besoin o Prendre les arrêtés municipaux en collaboration avec le Maire 	<p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Se mettre en relation avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les autorités préfectorales ainsi que les services de secours : <ul style="list-style-type: none"> => Recevoir les messages officiels et les diffuser sans modification ni interprétation au standard => Remonter les informations auprès des autorités préfectorales - La population : <ul style="list-style-type: none"> => Informer les citoyens tout au long de l'évènement => Rappeler les consignes à suivre - Les médias : <ul style="list-style-type: none"> => Définir une salle d'accueil des médias => Préparer les communiqués de presse et les transmettre au DOS o Renseigner régulièrement le standard téléphonique et l'accueil sur l'évolution de l'évènement <p>Évacuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Rédiger le message d'alerte évacuation o Informer les autorités du lieu d'accueil o Informer les médias de l'évacuation (s'en tenir au fait)



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



l'Europe
s'engage
sur
le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Pôle Alpin Risques Naturels

Merci de votre attention

